

Conseil Municipal du 24 mars 2023

Approbation du PV du CM précédent

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2023

Délibérations

- Convention d'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG 38
- Renouvellement du contrat de l'agent en poste au secrétariat
- Aménagement d'une aire de jeux au Champ de Foire : demandes de subventions
- Réalisation d'un mémorial au Pont du Prêtre
- Participation au départ à la retraite du Major de la brigade de gendarmerie de La Mure
- Isolation des combles gendarmerie : demandes de subventions
- Adhésion de la commune au Syndicat Mixte Ouvert AGEDI
- Carte des aléas : demandes de subventions
- Approbation du compte de gestion 2022 du budget communal M14
- Approbation du compte de gestion 2022 du budget eau et assainissement M49
- Approbation du compte administratif 2022 du budget communal M14
- Approbation du compte administratif 2022 du budget eau et assainissement (M49)
- Budget communal M14 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022
- Budget eau et assainissement M49 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022
- Vote des taux d'imposition 2023
- Approbation du budget primitif communal (M14)
- Approbation du budget primitif eau et assainissement (M49)

Questions diverses

- Les baux commerciaux à renouveler en 2023
- Subventions aux associations versées en 2023 : 8 720,01 € (<10 000 €)
- Rénovation éclairage public Phase 2 (réalisable en 2024)

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2023





LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Renouvellement CDD poste secrétariat





Aire de jeux Champs de Foire

17 158,75 €HT



Jeu : [Devis KOMPAN](#) : 9372,75 €HT

Installation : 6 946 € HT - [Devis](#)



Demandes subventions CD38

Réalisation d'une aire de jeux au Champ de Foire à proximité du terrain multisport et des tennis. Cet espace est idéalement situé à proximité du bourg, de l'école et de la crèche. Le coût total de l'opération est estimé à 17 158,75 € HT.

- Solliciter des subventions les plus élevées possibles auprès de tout financeur potentiel et en particulier auprès du Département de l'Isère dans le cadre du contrat territorial ;



Réalisation d'un mémorial au Pont du Prêtre 12 852,55 € HT



Délibération demandes subventions CD38, ONACVG, Souvenir Français...

La stèle du Pont du Prêtre édifée en mémoire aux résistants morts aux combats en août 1944 est située sur un terrain privé n'appartenant pas à la commune. Son accès se fait depuis le RD 526 par un escalier très long débouchant sur le monument qui ne dispose pas d'esplanade. Cet accès est dangereux.

Aussi lors des cérémonies commémoratives annuelles, en août, les participants sont contraints de rester sur la RD 526 et la circulation doit être interrompue.

Pour ces raisons de sécurité, un nouveau mémorial sera installé légèrement en amont, toujours sur le même site du Pont du Prêtre, sur une aire sécurisée propriété du Département de l'Isère.

Le montant estimatif de ces travaux est de 12 852,55 € HT.

- Solliciter des subventions les plus élevées possibles auprès de tout financeur potentiel et en particulier auprès du Département de l'Isère et de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) ;

[Les Angelas](#) - [Les Verneys](#) - [La Roche](#) – [Leygat](#) – [Chabrand](#) - [Péchal](#) - [Valbonnais \(Bourg, Nicolaux, Roussillon, Clos-Moulina\)](#) - [Le Pont du Prêtre](#)

Départ à la retraite du Major Estachy



Délibération cadeau départ en retraite Major Eric Estachy

$252,75 \text{ €} - 30 \text{ € (don privé)} = 222,75 \text{ €} / 3 \text{ (Entraigues - Chanteperier – Valbonnais)} = 74,75 \text{ €}$



Isolation des combles perdues de l'ex-gendarmerie

Box ? Changer les portes et louer ?

Faire une trappe d'accès aux combles du petit immeuble



[Cahier des charges](#)

[Subventions Via IserNov'-TE38](#)

Autres pistes :

Calorifuger les tuyaux au sous sol.
Isoler les plafond du sous sol.

contact@alpesrenov.fr -> [Devis de 16 564 € HT](#)

Demandes d'aides financières

- à TE38 pour travaux de rénovation énergétique Programme ISERENOV (50%)
- Dotation de soutien à l'Investissement Local (DSIL 2023) aide de l'Etat (30%)

[Avis AGEDEN \(Alix BAUDOT\)](#)



Adhésion de la commune au Syndicat Mixte Ouvert AGEDI

5 650 € TTC



Logiciel de comptabilité en remplacement de Berger Levraut

Délibération adhésion de la commune au syndicat AGEDI

Désignation. délégué(e) de la collectivité à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI.

Changement de prestataire et quitter Berger Levraut. En effet les logiciels Berger Levraut nous paraissent coûteux (2700 € par an), complexes à utiliser et peu conviviaux au niveau de leurs interfaces. Nous nous orienterions vers les offres d'AGEDI, pour lesquelles les communes utilisatrices semblent très satisfaites.

Installation – paramétrage – formation en 2023 : [Devis Agedi](#) : Gestion Gamme Web : 4 200 € TTC

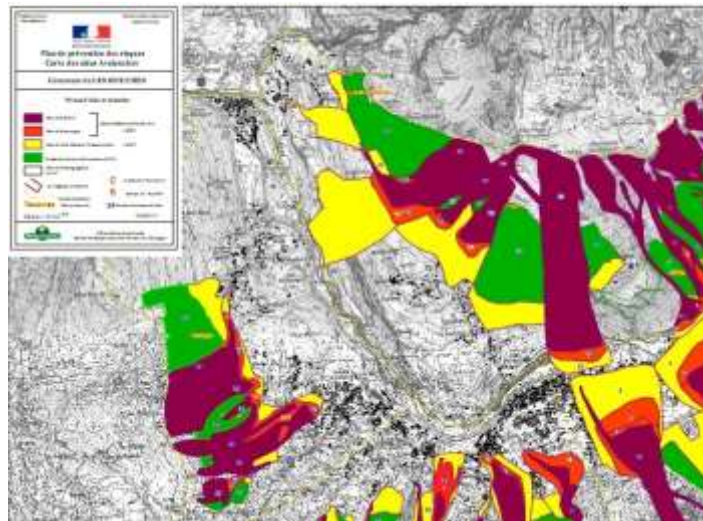
Installation 2023 : [Devis Agedi](#) : gestion des 2 cimetières : 1 450 €

Clef RGS ou 2 clefs RGS : ????

A compter de l'année n+1, une contribution annuelle vous sera facturée. Les tarifs sont votés tous les ans en Comité

Syndical, nous vous précisons à titre indicatif, qu'avec les tarifs de 2023 votre contribution annuelle serait de : **848 €/an** .

Carte des aléas



Devis : 2 options 27 000 € TTC ou 27 540,82 € TTC

Demandes d'aides financières

- Fonds Barnier
- Fonds verts



Approbation du compte de gestion 2022 du budget communal M14

[Compte de gestion M14 – 2022](#)

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

[Grand livre M14 - 2022](#)



Approbation du compte de gestion 2022 du budget eau et assainissement M49

Compte de gestion M49 – 2022

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Grand livre M49 - 2022



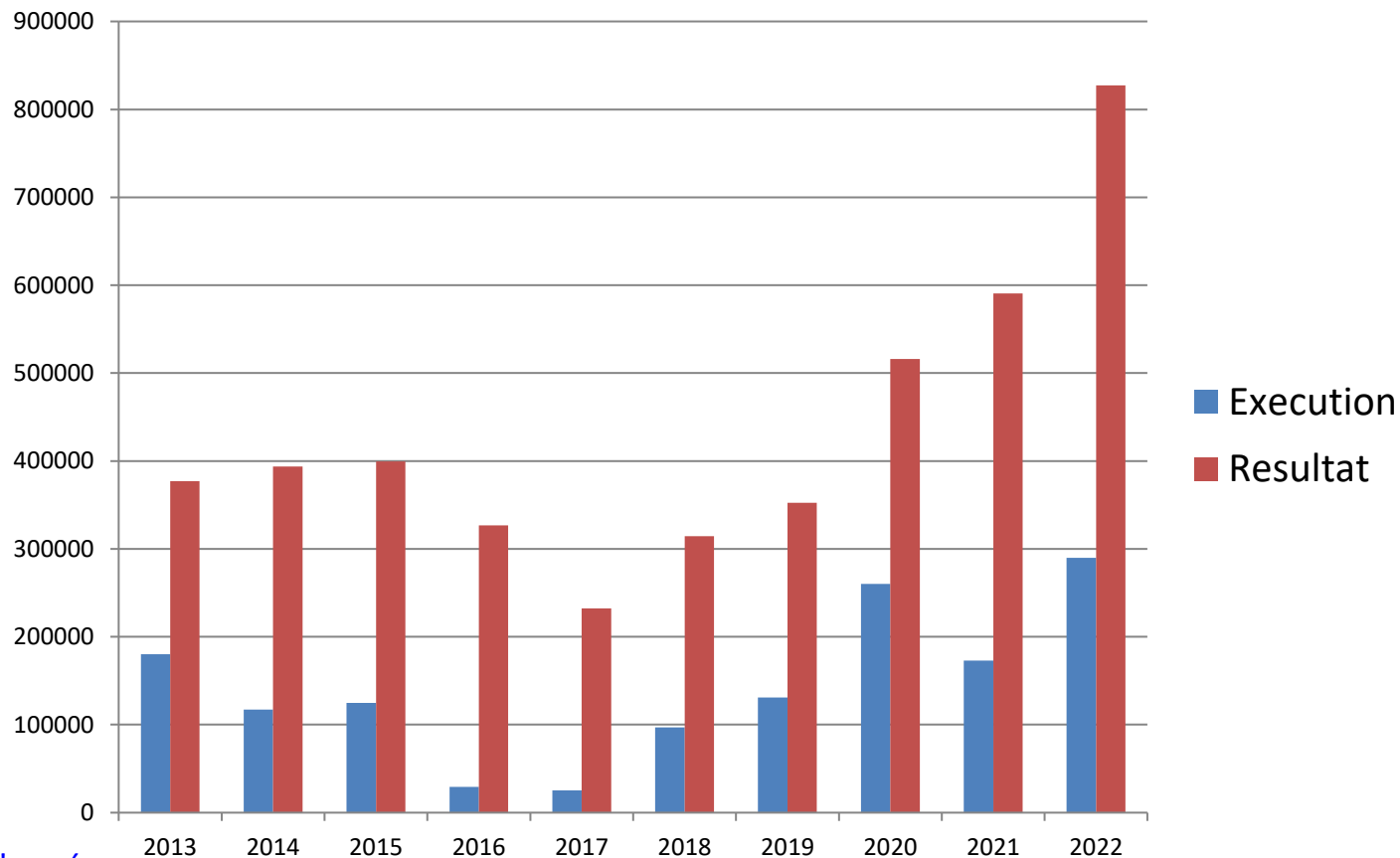
Approbation du compte administratif 2022 du budget communal M14

Compte administratif-M14-2022

		Dépenses	Recettes	Résultat
Réalizations de l'exercice 2022	Section de fonctionnement	752 705,98	906 954,02	154 248,04
	Section d'investissement	176 546,04	312 130,42	135 584,38
Total des réalisations		929 252,02	1 219 084,44	289 832,42
Reports de l'exercice 2021	Section de fonctionnement		590 704,64	590 704,64
	Section d'investissement	24 751,09		-24 751,09
TOTAL des réalisations + reports		954 003,11	1 809 789,08	855 785,97
Restes à réaliser à reporter en 2023	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	87 096,00	58 818,00	-28 278,00
Total des réalisations + reports + reste à réaliser		1 041 099,11	1 868 607,08	827 507,97
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	752 705,98	1 497 658,66	744 952,68
	Section d'investissement	288 393,13	370 948,42	82 555,29
Total		1 041 099,11	1 868 607,08	827 507,97



Approbation du compte administratif du budget M14 2022



Exécution dans l'année

Résultat cumulé fin d'année



Compte administratif M14 2022 – Zoom sur les dépenses de fonctionnement : 752 705,98 €

Charges à caractère générale :

- Combustible – électricité – essence
- Cantine – Transport scolaire
- Fournitures
- Contrats d'entretien et de services
- Bâtiments publics – Voirie –
- Assurances – taxes foncières

Charges de personnel

Autres charges de gestion :

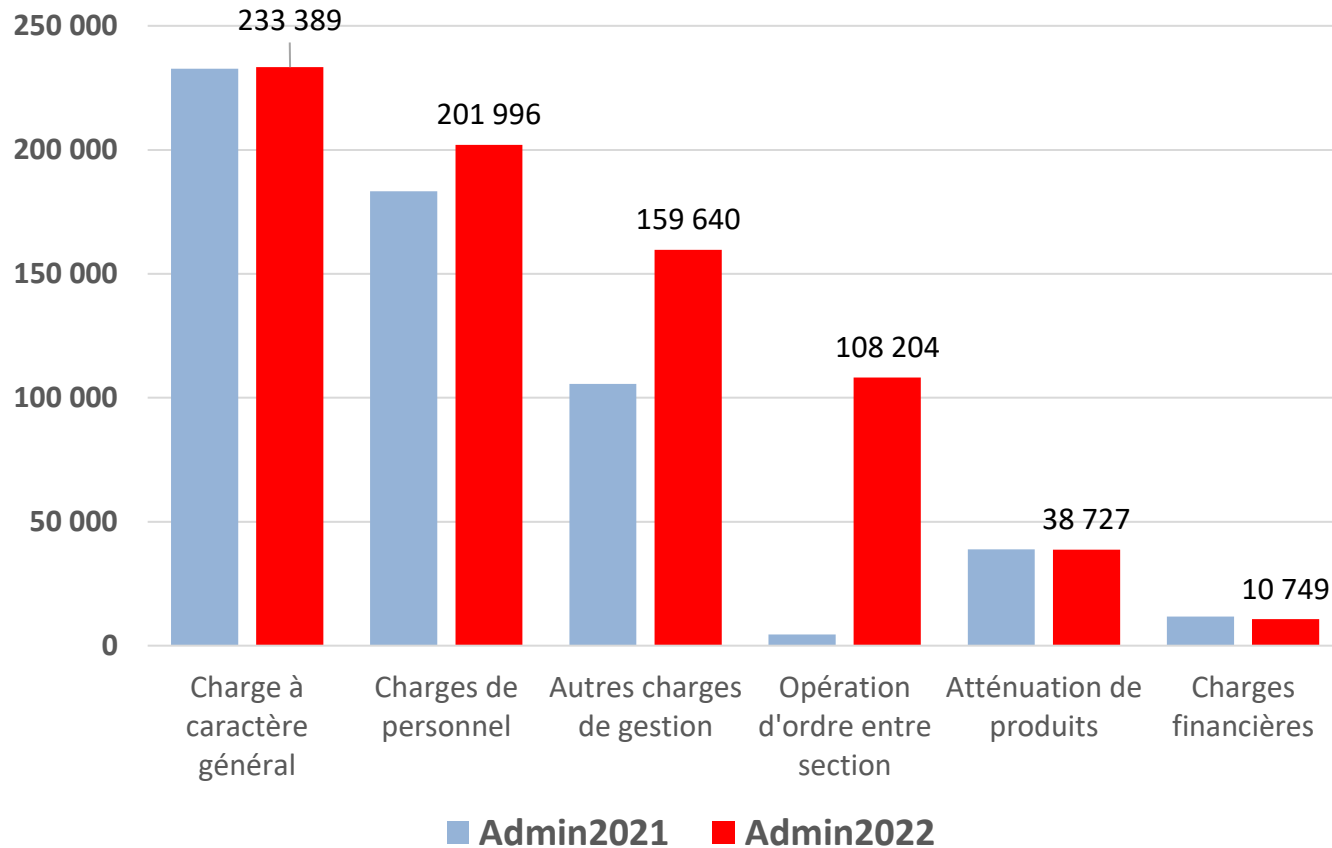
- Indemnités des élus
- Services incendie
- Subventions
- Abonder le budget eau

Opérations d'ordre entre section

Atténuation de produits :

- Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
Opération de redistribution à caractère national des collectivités gagnantes vers les collectivités perdantes

Comptes administratifs 2021 vs 2022

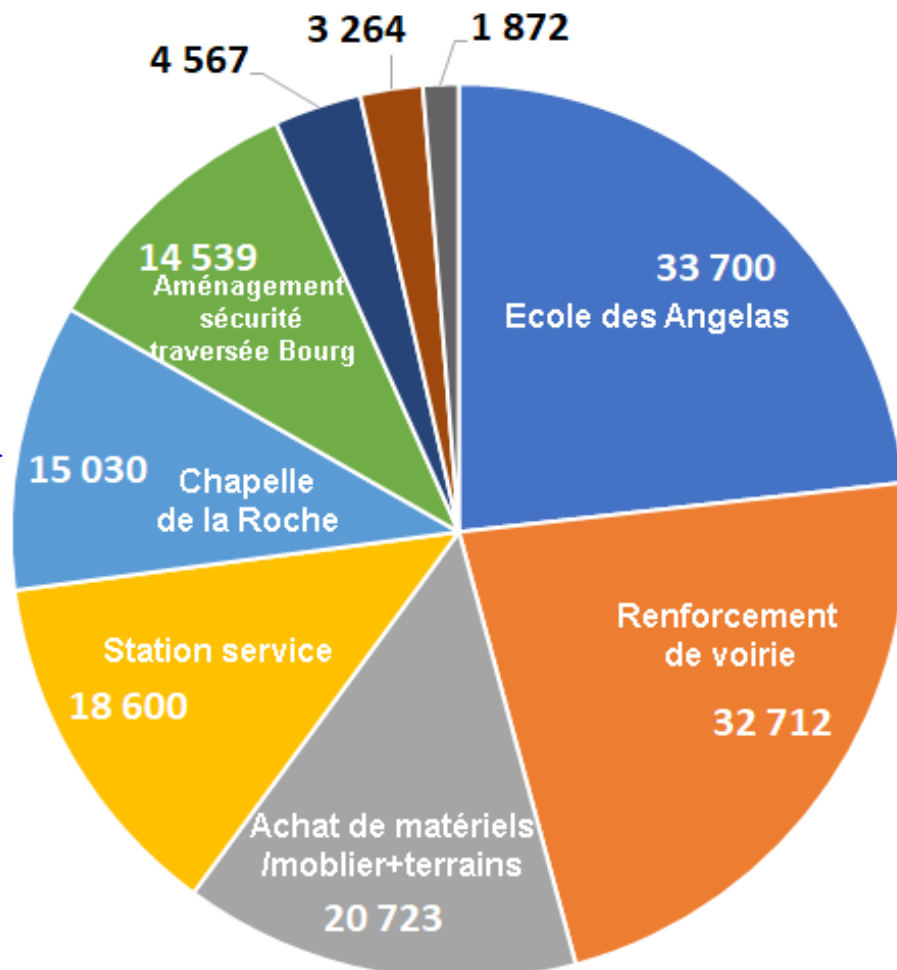
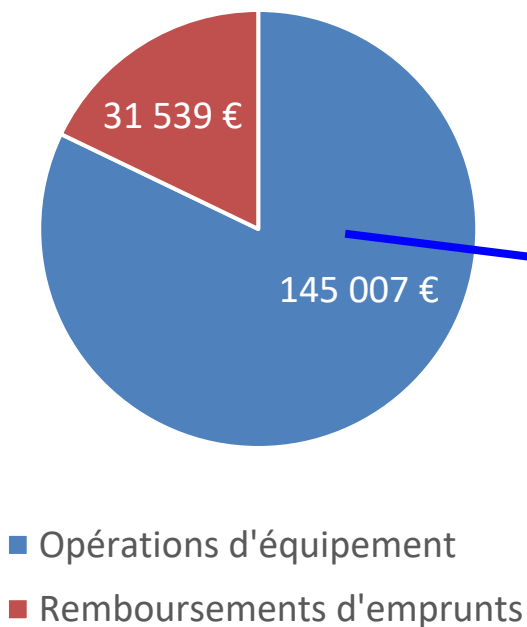




Compte administratif M14 2022 – Zoom sur les dépenses d'investissement : 176 546,04 €

Compte Administratif 2022 - Opérations d'équipement

Dépenses d'investissement 2022
176 546,04 €





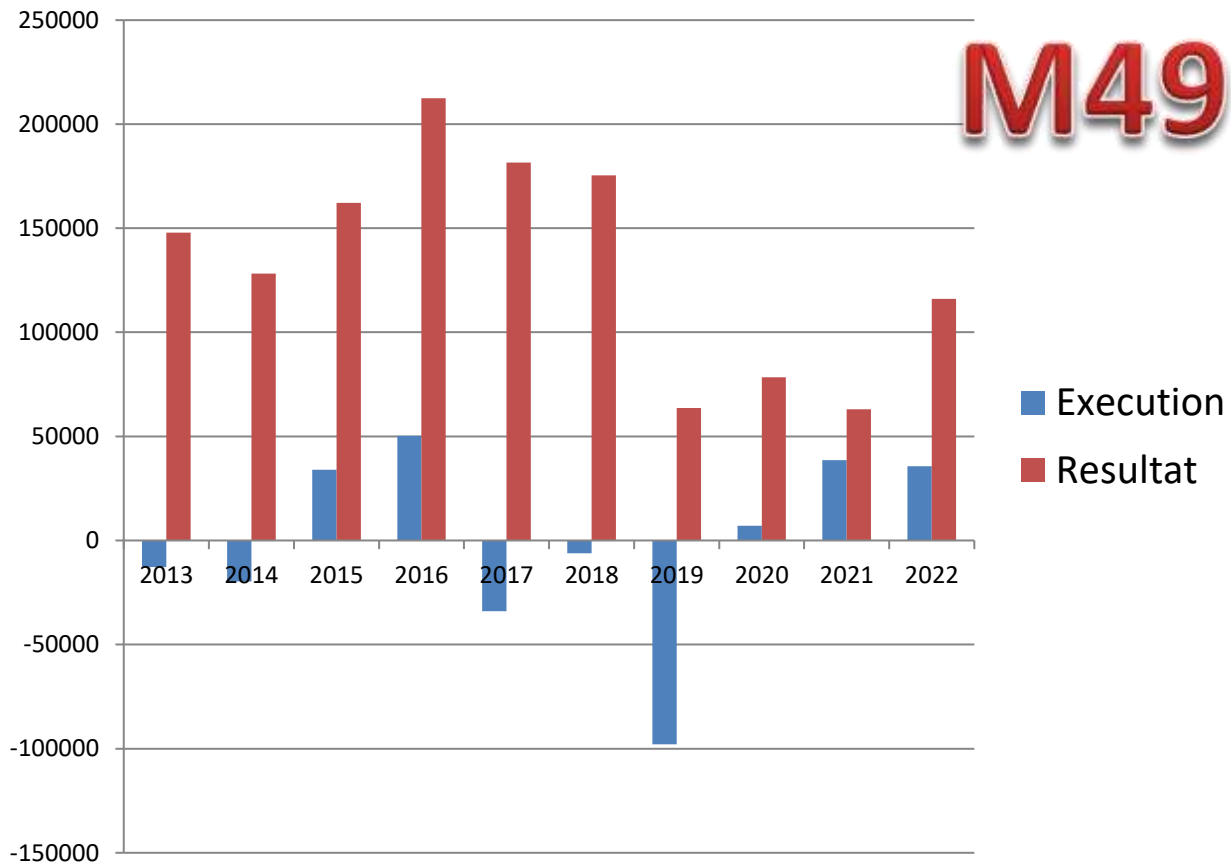
Approbation du compte administratif 2022 du budget eau et assainissement M49

Compte administratif-M49-2022

		Dépenses	Recettes	Résultat
Réalizations de l'exercice 2022	Section de fonctionnement	142 617,74	142 163,82	-453,92
	Section d'investissement	31 681,84	67 820,24	36 138,40
Total des réalisations		174 299,58	209 984,06	35 684,48
Reports de l'exercice 2021	Section de fonctionnement	16 686,73	0,00	-16 686,73
	Section d'investissement	0,00	139 775,08	139 775,08
TOTAL des réalisations + reports		190 986,31	349 759,14	158 772,83
Restes à réaliser à reporter en 2023	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	42 680,00	0,00	-42 680,00
Total des réalisations + reports + reste à réaliser		233 666,31	349 759,14	116 092,83
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	159 304,47	142 163,82	-17 140,65
	Section d'investissement	74 361,84	207 595,32	133 233,48
Total		233 666,31	349 759,14	116 092,83



Approbation du compte administratif du budget Eau M49 2022



Exécution dans l'année

Résultat cumulé fin d'année



Budget communal M14 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

M14 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022	
Résultats de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice 2022	154 248,04
B Résultats antérieurs reportés	590 704,64
C Résultat à affecter =A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	744 952,68
Résultats d'investissement	
Résultat de l'exercice 2022	135 584,38
Résultats 2021 reporté au 001 sur 2022	-24 751,09
D Solde d'exécution d'investissement	110 833,29
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-28 278,00
Besoin de financement F =D+E	0,00
Affectation = C =G+H	744 952,68
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement G=au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00
2) H Report en fonctionnement R 002	744 952,68
DÉFICIT REPORTÉ D 002	0,00



Budget Eau M49 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

M49 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022	
Résultats de fonctionnement	
A <u>Résultat de l'exercice 2022</u>	-453,92
B <u>Résultats antérieurs reportés</u>	-16 686,73
C <u>Résultat à affecter =A+B (hors restes à réaliser)</u> (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	-17 140,65
Résultats d'investissement	
Résultat de l'exercice 2022	36 138,40
Résultats 2021 reporté au 001 sur 2022	139 775,08
D Solde d'exécution d'investissement	175 913,48
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-42 680,00
Besoin de financement F =D+E	0,00
Affectation = C =G+H	-17 140,65
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement G=au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00
2) H Report en fonctionnement R 002	0,00
DÉFICIT REPORTÉ D 002	-17 140,65



Vote des taux d'imposition 2023

Taux des 3 taxes communales pour 2021				
Année	Date	Taxe d'habitation %	Foncier bâti %	Foncier non-bât %
2020	19/06/2020	7,03 %	13,00 %	70,64 %
2021	14/04/2021	7,03 %	13,00 % + 15,90 % (département) = 28,90 %	70,64 %
2022	08/04/2022	7,03 %	28,90 %	70,64 %
2023	24/03/2023	7,03 %	28,90 %	70,64 %



Budget primitif communal (M14) – Dépenses de fonctionnement – 2023

M14

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

COMMUNE DE VALBONNAIS - PRESENTATION DU BUDGET GENERAL

A2 II

		MANDATS EMIS	VOTE 2022	MANDATS EMIS	VOTE 2023
11	Charge à caractère général	232 720,48 €	424 700,00 €	233 389,25 €	435 100,00 €
12	Charges de personnel	183 336,78 €	233 000,00 €	201 996,22 €	247 000,00 €
14	Atténuation de produits	38 820,00 €	39 200,00 €	38 727,00 €	39 400,00 €
65	Autres charges de gestion (dont > eau)	105 581,91 €	320 750,00 €	159 640,26 €	379 900,00 €
Total des dépenses de gestions courantes		560 459,17 €	1 017 650,00 €	633 752,73 €	1 101 400,00 €
66	Charges financières	11 820,73 €	10 750,00 €	10 749,19 €	9 700,00 €
67	Charges exceptionnelles	40,34 €	1 100,00 €	0,00 €	1 100,00 €
68	Dotations aux prévisions (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
22	Dépenses imprévues fonct.	0,00 €	30 900,36 €	0,00 €	27 206,97 €
Total des dépenses réelle de fonctionnement		11 861,07 €	42 750,36 €	10 749,19 €	38 006,97 €
23	Virement à la section investissement	0,00 €	269 255,58 €	0,00 €	360 628,65 €
42	Opération d'ordre entre section	4 609,06 €	6 204,06 €	108 204,06 €	5 204,06 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 609,06 €	275 459,64 €	108 204,06 €	365 832,71 €
TOTAL DES DEPENSES		576 929,30 €	1 335 860,00 €	752 705,98 €	1 505 239,68 €
Pour information Solde d'excution négatif reporté de N-1 de N-1			0,00 €		0,00 €
TOTAL			1 335 860,00 €		1 505 239,68 €

[Tableau Excel du budget primitif M14 2023](#)



Budget primitif communal (M14) – Dépenses d'investissement – 2023

M14		DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
		MANDAT EMIS	VOTE 2022	MANDAT EMIS	VOTE 2023
10	Stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204	Subvention d'équipement versées	2 977,84 €	5 000,00 €	0,00 €	16 380,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
22	Immos reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23 bis	Total d'opérations d'équipement	89 372,24 €	540 300,00 €	145 006,68 €	527 696,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		92 350,08 €	545 300,00 €	145 006,68 €	544 076,00 €
10	Dotations fonds divers réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Remboursements d'emprunts	30 467,82 €	32 000,00 €	31 539,36 €	32 700,00 €
18	Compte de liaison	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Participation de créance rattachées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immos financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20	Dépenses imprévues investissements	0,00 €	13 442,64 €	0,00 €	6 600,00 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		30 467,82 €	45 442,64 €	31 539,36 €	39 300,00 €
45	total des opé,pour le compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLE D'INVESTISSEMENT		122 817,90 €	590 742,64 €	176 546,04 €	583 376,00 €
40	Opération d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
41	Opération patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ODRE D'INVESTISSEMENT		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde d'exécution négatif reporté de N-1			24 751,09 €		
AL DES DEPENSES D'INVESTISSEM		122 817,90 €	615 493,73 €	176 546,04 €	583 376,00 €

[Tableau Excel du budget primitif M14 2023](#)



Opérations d'équipement du budget primitif communal M14 - 2023





Approbation du budget primitif communal (M14) – 2023

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 505 239.68 €	1 505 239.68 €
Section d'investissement	583 376.00 €	583 376.00 €
TOTAL	2 088 615.68 €	2 088 615.68 €

[Tableau Excel du budget primitif M14 2023](#)



Budget primitif Eau (M49) – Dépenses de fonctionnement – 2023

M49	depenses de fonctionnement					
	commune de VALBONNAIS - Presentation du budget general					
A2 II	Section de Fonctionnement - DEPENSES de Fonctionnement P2					
N°		Mandats emis		Vote2022	Mandats emis	VOTE2023
11	charges a caractere general	38708,51		77100,00	43183,85	72 100,00
12	Charges de personnel	0,00		0,00	0,00	-
14	Attenuation de produits	9794,00		13800,00	13316,00	16 000,00
65	Autres charges de gestion	56,60		500,00	705,02	1 000,00
Total des depenses de gestions courantes		48559,11		91400,00	57204,87	89 100,00
66	Charges financieres	17692,52		17027,00	17027,00	16 330,00
67	Charges exceptionnelles	69,74		8100,00	8073,63	-
68	Dotations aux previsions (4)	0,00		500,00	0,00	500,00
22	Depenses inprevues fonct.	0,00		3041,47	0,00	2 730,75
Total des depenses reelles de fonctionnement		17762,26		28668,47	25100,63	19 560,75
23	Virement a la section investissement	0,00		111000,00	0,00	212 325,10
42	Operation d ordre entre section	60312,11		60312,24	60312,24	42 335,82
Total des depenses d ordre de fonctionnement		60312,11		171312,24	60312,24	254 660,92
TOTAL DES DEPENSES		126633,48		308067,44	142617,74	380 462,32
Pour information D002 deficit d exploitation reporte de N-1				16686,73		17 140,65

[Tableau Excel du budget primitif M49 2023](#)



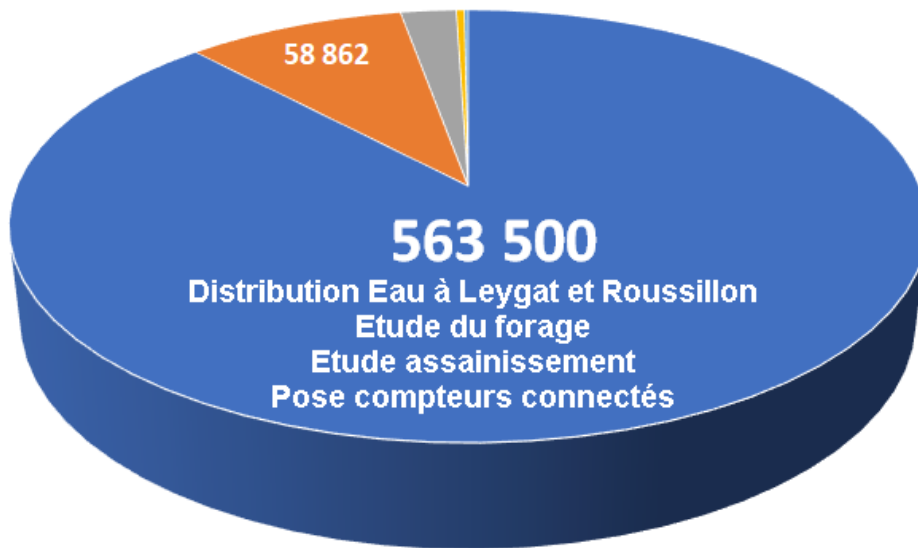
Budget primitif Eau (M49) – Dépenses d'investissement – 2023

M 49		depenses d investissement					
		Commune de VALBONNAIS _ Presentation du budget					
A3 II	section d investissement - DÉPENSES d investissement						
		MANDATS EMIS		VOTE 2022	MANDATS EMIS		VOTE2023
20	nmobilisations incorporelles (sauf operation 20)	7866,00		10104,00	9000,00		2 200,00
21	immobilisations corporelles (hors operation)	0,00		0,00	0,00		-
22	Immos recues en affectation (hors operation)	0,00		0,00	0,00		-
23	Immobilisations en cours	0,00		460500,00	8357,71		563 500,00
Total de l operation d equipement		7866,00		470604,00	17357,71		565 700,00
10	Dotations fonds divers reserves	0,00		0,00	0,00		-
13	subventions d investissement	0,00		0,00	0,00		-
16	Remboursements d emprunts	13667,74		14324,13	14324,13		15 012,08
18	Compte de liaison	0,00		0,00	0,00		-
26	participation de creances rattachees	0,00		0,00	0,00		-
27	Autres immos financieres	0,00		0,00	0,00		-
20	Depenses imprevuees investissements	0,00		656,99	0,00		1 000,00
Total des depenses financieres		13667,74		14981,12	14324,13		16 012,08
45	depenses d operations pour compte de tiers (8)	0,00		0,00	0,00		-
Total des depenses reelle d investissement		21533,74		485585,12	31681,84		581 712,08
40	Operation d ordre entre section (7)	0,00		39214,88	0,00		58 862,32
41	Operations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00		-
Total des depenses d ordre d investissement		0,00		39214,88	0,00		58 862,32
Total des depenses d investissement		21533,74		524800,00	31681,84		640 574,40
pour information D002 deficit d exploitation reporte de N-				0,00			-
TOTAL				524800,00			640 574,40

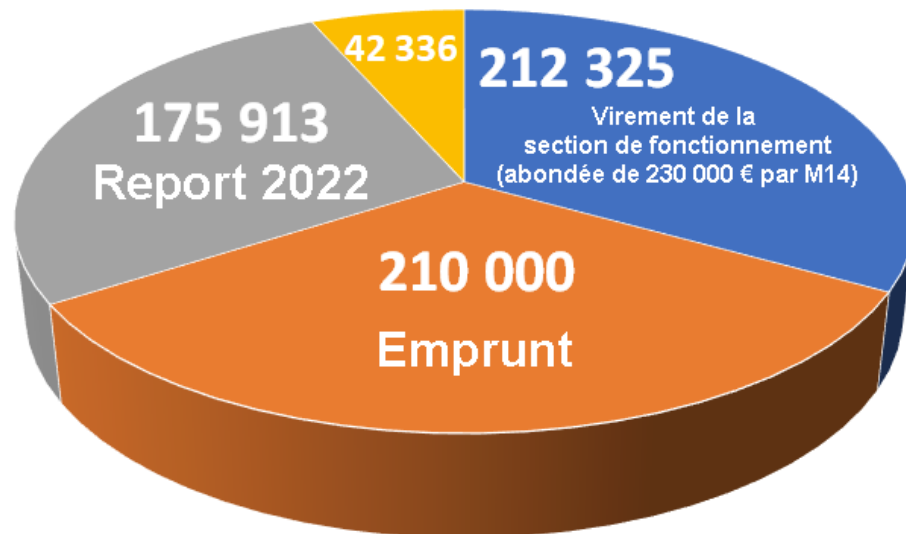


Budget primitif Eau (M49) – Dépenses et recettes d'investissement – 2023

BP M49 2023 - Dépenses d'investissement
640 574,40 €



BP M49 2023 - Recettes d'investissement
640 574,40



Avis de Monsieur Turpin, missionné pour notre financier dans le projet eau :

- [Avis](#)
- [Simulation budgétaire](#)

[Tableau Excel du budget primitif M49 2023](#)



Approbation du budget primitif eau et assainissement (M49) - 2023

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	380 462.32 €	380 462.32 €
Section d'investissement	640 574.40 €	640 574.40 €
TOTAL	1 021 036.72 €	1 021 036.72 €

[Tableau Excel du budget primitif M49 2023](#)



Les baux commerciaux à renouveler en 2023



- [Bail du camping](#)
- [Avenant au bail du camping](#)
- [Bail de la superette](#)
- [Bail du bar-Restaurant](#)
- [Parcelles](#)
- [Rapport d'expert pour estimer la valeur locative du camping](#)
- [Rapport d'expert pour estimer la valeur locative de la superette, de la station service et du bar restaurant](#)
- Projet de nouveau bail pour le repreneur du camping
- Projet de renouvellement de baux pour Franck Perron (Superette, Pompe et restaurant).



Subventions aux associations versées en 2023 : 8 720,01 € (<10 000 €)

Part fixe

- 120 € pour les associations sans convention
- 250 € pour Gym Vitale
- Fixé par le CM dans le cadre d'une convention (Ligne de couleur bleue)

Part variable

S'il y a une aide à la commune, ou l'organisation d'une manifestation **publique** *.

Pour une manifestation il y a 4 montants possibles :

400, 200, 150, 100 ou 50 € en tenant compte :

- de la gratuité ou non
- du travail d'organisation estimé
- du succès rencontré

* Une manifestation est considérée comme publique si elle est ouverte à tous et donc annoncée par voie d'affichage et sur un support numérique de la mairie
Sinon elle est considérée comme privée et ne peut être subventionnée.

[Calcul des subventions qui seront versées en 2023](#)

Intranet / Suivi des dépenses / Suivi des subventions aux associations / Calcul des subventions

28/03/2023

Conseil

Types d'associations			Part Fixe	Part variable								
				Aide à la commune Acce-PPV	Festival des Montagn'Art s par jours	Fête plan d'eau ACCA-CDFV-VALB Décos site Noël CDFV-VALB	Expo playground CDFV-PPV-VALB Fête Musique Choeur - Eclins	Théâtre / Precieuses marchandises BIBLI	Scène jardin - BIBLI Scène J2Quanon-BIBLI PLV - BIBLI Scène C.GUCHER-BIBLI Repas des Angéles - ADA Ventes cochonnettes-ACCA Vale gressier - CDFV Crèche des santons-PPV Tournoi satané-TCV Expo d'Val-VALB Saint Patrick-VALB	Special		
Nom des associations	Subventions versées en 2022	Subventions Calculées 2023		150	400	200	150	100	50			
AAPMA	600,00	600,00	600									
ACCA	300,00	386,67	120	1,00		0,33			1,00			
ADA (Amicale des Angéles)	120,00	170,00	120						1,00			
ADMIR-SAD	1 000,00	1 000,00	1000									
ADMIR-SSIAD												
BIBLI	1 800,00	1 700,00	1400					1,00	4,00			
Choeur des Eclins	275,00	270,00	120				1,00					
Comité des Filles	220,00	386,67	120			0,83	0,33		1,00			
Coop Valbonnais (OCCE 38)	400,00	400,00	400									
FNACA	120,00	120,00	120									
Gym Vitale	120,00	290,00	250									
Box Mountain Rescue	120,00	120,00	120									
Les Amis de Côte Belle	320,00	320,00	320									
Les Marmousets (crèches)	120,00	120,00	120									
Les Montagn'Arts	120,00	720,00	120		1,50							
PPV	400,00	370,00	120	1,00			0,33		1,00			
Tennis Club de Valbonnais	120,00	170,00	120						1,00			
VALB	220,00	536,67	120			0,83	0,33	1,00	2,00			
Subvention Exceptionnelle en ré	1 010,00	1 150,00										
TOTAL Valbo	7 180,00	8 790,00										
Associations 1901 hors Valbonnais ou non association			Part Fixe								Marché Fleurs-GoutEcolens	Absen Est Par licence de Valbonnais
Nom des associations	Subventions versées en 2022	Subventions Calculées 2023		150	400	200	150	100	50	10		
ASBEL	0,00 €	0,00	0									
Beune et repard	120,00 €	120,00	120									
Ciné Vadoille	0,00 €	0,00	0									
COOP Entraïques (OCCE38)	400,00 €	400,00	400									
Cours de Musique	0,00 €	0,00	0									
Jeux Rigole	120,00 €	120,00	120									
Sou des Ecoles des Valléesdu Y	400,00 €	450,00	400						1,00			
Souvenir Français	120,00 €	120,00	120									
Yoga	0,00 €	0,00	0									
TOTAL Hors Valbo	1 160,00	1 210,00										
TOTAL Association 1901	8 340,00	10 000,00										

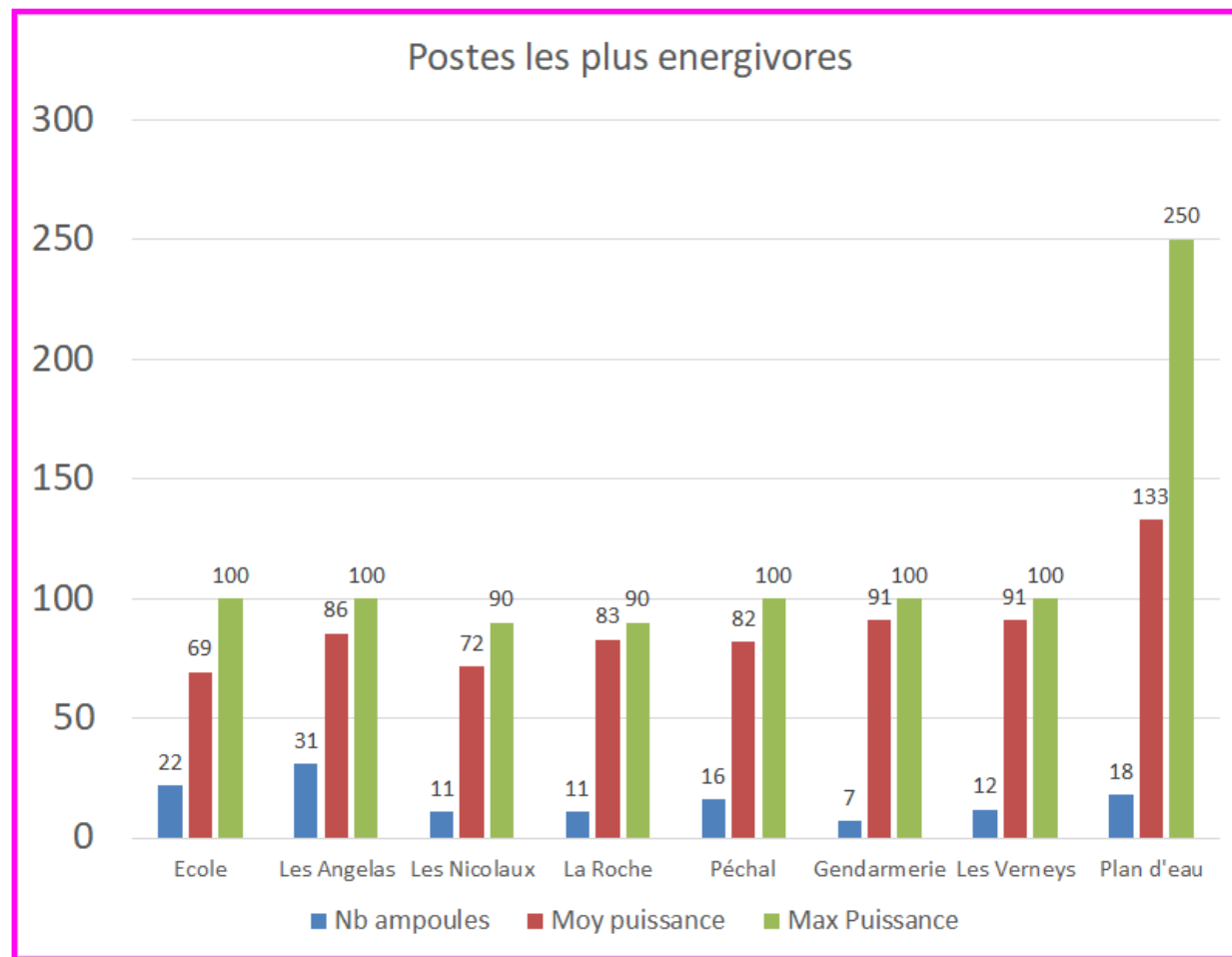


Rénovation éclairage public Phase 2 (réalisable en 2024)

Entre 14 000 € et 21 600 €

- en moyenne le coût (reste à charge) pour la commune est entre 350 € et 400 €. Pour anticiper l'augmentation des prix partons sur 400 €/luminaire :
- Plan d'eau
18 lum : 7 200 €
- Terminer l'éclairage rue principale entrée EST :
5 lum : 2 000 €
- Quel hameau
Les Verneys
12 lum : 4 800 €

Coût : 14 000 €





Réparation du court de tennis



- Rénovation du terrain en 2015 en même temps que la construction du terrain multisport par Laquet Tennis
- Le 3 juin 2020 le Maire est alerté par le président du TCV d'un dysfonctionnement du court. La fermeture du tennis a été décidé
- Le 19 juin 2020, venu du responsable de Laquet Tennis, Monsieur Vieux-Pernon
- Le 17 juillet 2020, les travaux sont réalisés
- Le 7 août 2020, réception des travaux - Monsieur Vieux-Pernon a constaté un bombé de la dalle – Se revoir au printemps 2021
- Le 12 mai 2021, Monsieur Vieux Pernon vient constater sur place et a décidé un rabotage
- Le 7 juin 2021 le rabotage a été réalisé . Se revoir à l'automne 2021
- Le 5 novembre, par téléphone - se revoir en mars 2022
- Le 20 avril 2022 Visite de Mr Vieux Pernon - [Proposition réparation à la charge de Laquet Tennis](#)
- Fin avril 2022 : Proposition refusée – On passe par un expert en vu d'un recours
- Le 9 février 2023 – Un 5^{ème} expert doit contacter Quentin
- Le 17 mars 2023 : Dire à Mr Vieux-Pernon que l'on est d'accord avec sa proposition.
- Le 24 mars 2023, Gilbert a repris contact avec Mr Vieux Pernon qui veut bien faire les travaux qui nous avait été proposé le 20 avril 2022
Les travaux seraient réalisés en septembre. Le recontacter fin août.



Transvasement des bacs du composteur communal



Le 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires devront être triés à la source autrement dit ne devront plus être mélangés avec les autres déchets non recyclables dans les Moloks.

La CCM est en pleine réflexion sur un mode de fonctionnement et a missionné Trièves-Compostage pour l'aider. Il n'y a pas une seule solution il y en a plusieurs dont celle des sites de compostage partagé comme à Valbonnais. Il faut trouver des volontaires (élus ou administrés) pour être référent.



Rocher mal positionné à l'entrée de la digue du plan d'eau



Après la levée de la séance par le Maire



*La parole
est au public*